FINANCES
PUBLIQUES

Gestion du patrimoine de l'État et comptabilité matières

FRFP42	PARIS

2 SEMAINES
du 27/09/2027 au 08/10/2027

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifope.fr

Gestion du patrimoine de l'État et comptabilité matières

OBJECTIFS

- **Comprendre la politique patrimoniale de l'État** et ses enjeux en matière de performance, de transparence et de redevabilité.
- **Identifier l'étendue du patrimoine de l'État** en distinguant biens mobiliers, immobiliers et autres catégories.
- **Clarifier le rôle et les responsabilités** des acteurs impliqués dans la gestion du patrimoine.
- **Maîtriser les principaux processus de gestion du patrimoine** : acquisition, affectation, transfert, entretien, cession, mise au rebut.
- **Comprendre les exigences d'inventaire**, de valorisation et de comptabilité matières ainsi que l'utilisation des outils informatiques dédiés.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Contexte et politique patrimoniale** : Situer la gestion du patrimoine dans son cadre institutionnel et la politique nationale.
- **Fondements juridiques et cadre réglementaire** : Sécuriser juridiquement la gestion patrimoniale à partir des principaux textes.
- **Inventaire et acteurs** : Mettre en place un dispositif d'inventaire fiable en précisant acteurs, procédures et identification des biens.
- **Aspects comptables et comptabilité matières** : Traiter immobilisations et stocks pour fiabiliser l'information patrimoniale.
- **Entrées, sorties, évaluation et valorisation** : Gérer les opérations patrimoniales et appliquer les règles d'évaluation des biens.
- **Amélioration du rendement du patrimoine** : Diagnostiquer l'utilisation des actifs et proposer des actions d'optimisation.
- **Outils informatiques** : Utiliser efficacement les systèmes de gestion et de suivi de l'inventaire pour automatiser et sécuriser les données.

POUR QUI ?

Responsables de gestion du patrimoine de l'État et des collectivités territoriales ; points focaux ; DG, SG, DAF ; comptables matières et comptables publics ; chargés de valorisation du patrimoine ; responsables de parc.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Disposer d'une vision complète et moderne** de la gestion patrimoniale et de la comptabilité matières.
- **Bénéficier d'un parcours structuré** couvrant cadre juridique, inventaire, aspects comptables, valorisation et outils informatiques.
- **Acquérir des méthodes** immédiatement transposables pour fiabiliser l'inventaire et l'information patrimoniale.
- **Valoriser les équipes** par un séminaire intensif favorisant les échanges entre praticiens de haut niveau.